



arts nb

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS



Le programme de **Bourses d'études en arts** vise à reconnaître et à encourager les étudiant.es du Nouveau-Brunswick qui démontrent un talent et un potentiel exceptionnel, qui désirent poursuivre une carrière dans le domaine des arts tel qu'en architecture, arts littéraires, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, danse, métiers d'art, musique, théâtre, administration des arts, etc.

QUEL MONTANT PEUT ÊTRE REÇU ?

- **Jusqu'à 2 500 \$ par an** pour des études à temps plein, à temps partiel ou à court terme, y compris des études dans des institutions postsecondaires ou d'autres types d'enseignement.

La personne candidate doit être (1) citoyenne canadienne, ou (2) avoir une affiliation avec une Première nation sur l'Île de la tortue, ou (3) être résidente permanente du Canada, ou (4) avoir une demande de résidence permanente en cours de traitement. Elle doit aussi avoir vécu au Nouveau-Brunswick durant les 12 mois précédent la date limite du programme.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

- Information sur le programme d'études, y compris les frais de scolarité
- Un CV d'artiste et un relevé de notes
- Des exemples de réalisations artistiques récentes
- Une description en 350 mots du plan de carrière de la personne candidate
- Deux (2) lettres de recommandation obligatoires

**POSTULEZ
EN LIGNE**
artsnb.ca/web/oa/

Date limite
1^{er} février